



Pour les médicaments issus du commerce parallèle, le groupe dispose à ce jour de 9 autorisations d'importation parallèles (AIP) dont 3 actives et a déposé à l'Afssaps 26 autres AIP.

Welcoop : davantage de marge offerte aux officinaux sur les génériques et les produits d'importation parallèle.

La coopérative Welcoop (ex Cerp Lorraine depuis la vente de son activité grossiste répartiteur en France à Phoenix) met en place, à travers son pôle « *Offre produits* », une organisation commerciale et industrielle qui devrait permettre aux officinaux de devenir actionnaires, voire propriétaires de leurs fournisseurs. Via ses deux filiales, « *Cristers* » pour les génériques et l'OTC, et « *Pharmolab* » pour les médicaments européens importés parallèlement, Welcoop veut ainsi offrir à ses actionnaires pharmaciens une augmentation de leurs marges. A cette fin, ils percevront des dividendes coopératifs proportionnels à leurs achats de l'ordre de (sous réserve de décision de l'assemblée générale des actionnaires) 20 % du chiffre d'affaires réalisés sur les génériques et de 5 % sur les produits d'imports auxquels s'ajoute pour ces derniers une marge supplémentaire d'environ 1 euro par produit vendu. Pour les médicaments issus du commerce parallèle, le groupe dispose à ce jour de 9 AIP dont 3 actives et a déposé à l'Afssaps 26 autres AIP.

Concernant les génériques, le laboratoire Cristers, propriété de Welcoop depuis quelques semaines, disposera en 2009 de plus de 50 molécules et de 90 présentations représentant 53 % du répertoire et prévoit à l'horizon 2011 de détenir plus de 90 molécules soit 90 % du répertoire.

A la suite de la vente de son activité de grossiste répartiteur, Welcoop a réalisé un chiffre d'affaires net *pro forma* 2007 de 943 millions d'euros auprès de 12000 officines françaises et belges.